

NOTICE CONSTRUCTEUR

A. Implantation

A.I IDENTIFICATION DU JEU

Référence: 3514 Nom de la gamme : BIBOU

Nom du jeu : Portique nido double

Nom du fournisseur : SA Transalp

Adresse du fournisseur : 179 route de Faverge

Code postal: 38470 Ville: L'ALBENC

Téléphone : 04.76.64.75.18 Télécopie : 04.76.64.79.79

Email: info@transalp.fr

A.2 USAGE - IMPLANTATION

Tranche d'âge : + 3 ans

Zone d'impact préconisée : Environ 40.40 m² sur sol synthétique et 46.50 m² sur sol fluent (voir plan 3514 pour détails)

Zone d'implantation conseillée : Terrain plat, stable et nivelé

Remarque : Une zone de sécurité autour du jeu doit être laissée libre de tout obstacle

Nature du sol de réception : Matériaux fluents (sable, gravier roulé lavé, écorce de pin, copeaux

de bois).

Gazon si hauteur de chute inférieure à 1m

Dalles ou sol amortissant, pour tout équipement dont le HCL est supérieur à 1m, le HIC du sol doit être supérieur ou égal au HCL de

l'équipement.

Remarque : Les sols nécessitent un entretien en particulier les sols fluents, aux niveaux de

remplissage des matériaux meubles particulaires (vérification du

niveau zéro).

Les sols des zones d'impact doivent être exempts d'arrêtes vives

et de saillies.

Nature des fondations : Sur sol fluant : Ancrages à - 700 mm

Sur enrobé : Scellements à - 300 mm

Sur dalle béton : Fixation par chevilles béton

Masse de l'agrès le plus lourd (en Kg) : 35 Kg



A.3 Implantation & montage

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants lorsque l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet, ainsi qu'en cours d'opérations de réparation ou d'entretien.

Utiliser les instructions d'implantation du plan 131497.

A.4 Maintenance

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et dépend d'autres facteurs tels que : utilisation intensive, vandalisme, climat, âge de l'équipement...

A.4.1 Nettoyage Transalp préconise :

Fréquence: TrimestrielleProduits à utiliser: Eau savonneuse

Dosage, pression, température: Maxi 40 bars et Maxi 30°
 Procédés: Pompe pression à eau

A.4.2 Contrôle visuel de routine

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Eléments à contrôler :

Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fixations au sol - Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes - Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage de 1 mois, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes (serrage des coquilles, vis de fixation..) hauteur des plates formes, stabilité de l'équipement.

A.4.3 Contrôle fonctionnel

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

<u>Eléments à contrôler :</u> Toutes pièces mobiles - pièces soudées. Fréquence : Trimestrielle.

Moyen:

- Visuellement.
- Mètre (pour HCL).
- Clés (serrage).
- Niveau à bulle.

A.4.4 Contrôle principal

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

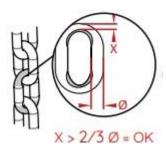
Eléments à contrôler :

Traces de corrosion – niveau zéro des sols fluents Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.



A.4.5 Contrôle Portique balançoire :



<u>Note</u>: Pour les portiques balançoires, remplacer les éléments de la chaîne si un maillon présente une usure de plus d'1/3 de son diamètre.

Fréquence : Trimestrielle.

Prescriptions pour remise en service suivant norme EN 1176-1 : 2017

La réception de la réparation doit être effectuée par du personnel formé et habilité à vérifier la conformité des structures suivant la norme EN 1176-1 : 2017

Remontage et fixation au sol selon notice d'installation ci-dessus.

Les pièces de rechange doivent être les pièces originales de Transalp.

- Pièces détachées s'adresser : SA TRANSALP -- 179 route de Faverge -- 38470 L'ALBENC



B. Colisage

B.I Fournitures

Qté	DESIGNATION				
6	Poteaux				
2	barre transversale				
3	Renforts				
2	Assises				
2	Décors HPL				
1	Nacelle nid d'oiseau avec fixation				
1	Plaque constructeur				
1	Plaque tranche d'âge				

Visserie:

Qté	DESIGNATION					
	Fixation potence / HPL décors / Ptx extrémité					
8	TRCC 10x130					
8	Ecrous freins M10					
8	Rondelles 10x20					
8	BOTR noirs					
Fixation potence / ptx centraux						
8	TRCC 10x120					
8	Ecrous freins M10					
8	Rondelles 10x20					
8	BOTR noirs					
	Fixation renfort					
12	TRCC 10x120					
12	Ecrous freins M10					
12	Rondelles 10x20					
12	BOTR noirs					
	Fixation douilles de scellement					
12	TRCC 10x120					
12	Rondelles 10x20					
12	Ecrous freins M10					
12	BOTR noirs					



B.2 Scellements

Scellement béton								
Désignation	Qté	matériaux						
	6	fourreaux						
Poteaux	24	BOTR noirs						
	24	Chevilles 10x100						



C. Montage

C.I S'assurer des dimensions du terrain :

En se servant du plan Réf. 131497:

- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite
- Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,
- Vérifier que le positionnement de l'équipement respectera les zones de sécurité, en conformité des normes en vigueur.
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.

C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage de la structure et les fouilles suivant le plan d'implantation fourni Réf. 3502 (bien vérifier les côtes),

- si implantation sur sols fluents: Dimensions 800 x 800 x 700 mm,
- si implantation sur enrobé : Dimensions 800 x 800 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.

C.3 montage portique:

- 1. monter les poteaux sur la barre tranversale à l'aide des vis TRCC 10x130 aux extrémités et TRCC 10x120 au centre.
- 2. dresser le portique dans les trous de scellement.
- 3. sceller et attendre le séchage complet du béton.
- 4. placer les assises et les chaînettes (ajuster la hauteur de l'assise sur place).
- 5. serrer l'ensemble correctement.





Septembre 2023





réf. **3514** - Portique Bellota double







Jeu adapté aux malentendants



Jeu adapté aux handicaps mentaux



Jeu adapté aux handicaps moteurs





Couleurs du thème Nature :

Décors HPL vert 460

6 poteaux beige RAL 1001 3 renforts orange RAL 2004

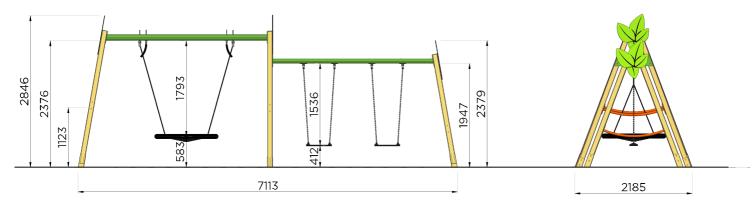
2 poutres vert RAL 6018



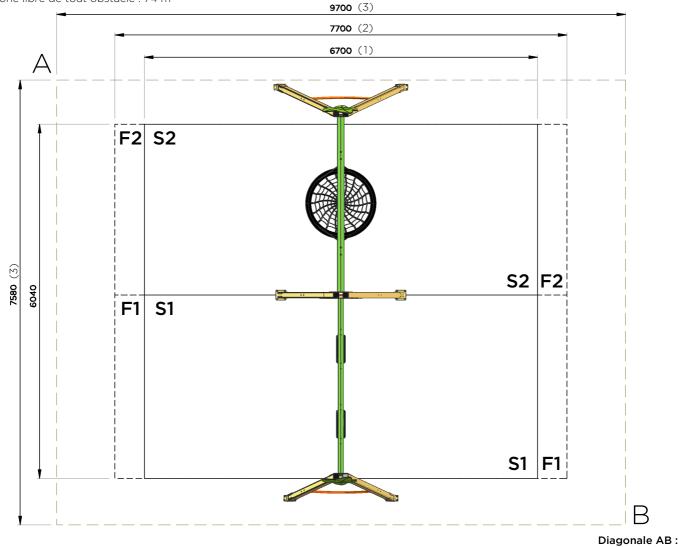


réf. **3514** - Portique Bellota double

Vue élévation et plan de masse



- (1) = Sol synthétique
- (2) = Sol fluent
- (3) = Zone libre de tout obstacle : 74 m²



Surfaces amortissantes nécessaires

Ces surfaces sont calculées en fonction de la hauteur de chute libre (HCL)

Surfaces totale HCL sur revêtement synthétique : 40.40 m²

S1: 1.30 m = 20.90 m² **S2**: 1.50 m = 19.50 m²

Sol synthétique = 9020 mm Sol fluent = 9800 mm

Zone libre de tout obstacle = 12300 mm

ou sur sol fluent: 46.50 m²

F1: 1.30 m = 24.10 m² **F2**: 1.50 m = 22.40 m²





réf. **3514** - Portique Bellota double

Fonctions ludiques

















réf. **3514** - Portique Bellota double

Matériaux

ALUMINIUM: poteaux 95 mm

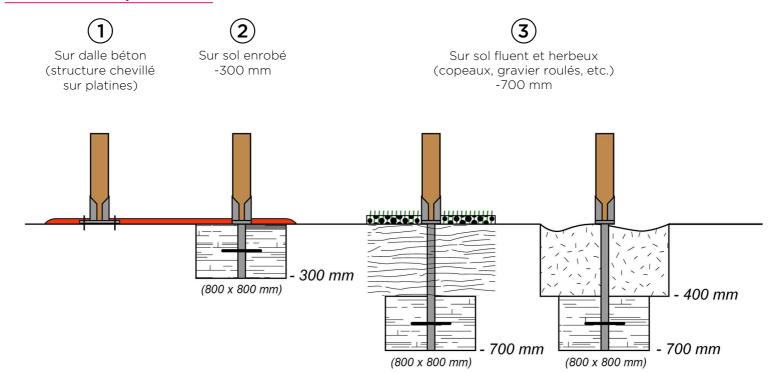
HPL (stratifié compact ép.13 mm et 10 mm) : panneaux d'habillage / planchers / flans de toboggan / toiture

INOX : chassis / garde-corps / main courante / toboggan / mât pompier

Livraison, pose, montage

Réf. Notice	3514_NOTICE	Palettisation	1 palette / 3.20 x	1.20 m		
Installation : Nbr jour / H	4 heures / 2 personnes			I		
m³ de béton	1.2 m³	Poids de la p la plus lou		35 Kg	Poids total	205 Kg

Scellements possibles



Contrôle, entretien et maintenance

TRANSALP préconise d'effectuer :

- un contrôle visuel hebdomadaire (effectué par la mairie)

Ce contrôle comprend :

- l'intégrité du jeu
- le respect des zones de sécurité (pas d'obstacle)
- la stabilité du jeu et de chaque agrès (monter sur le jeu et solliciter chaque agrès)
- un contrôle fonctionnel et annuel (effectué par un organisme certifié)



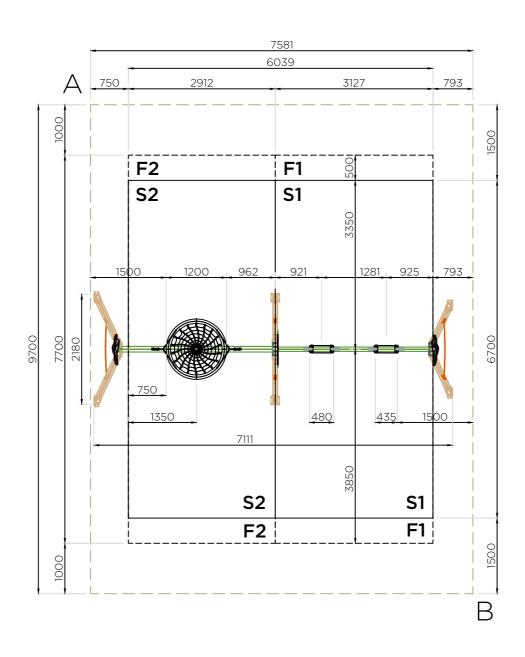






Notice - Plan de la zone HCL

réf. 3514 - Portique Bellota double



Diagonale AB : Sol synthétique = 9020 mm

Sol fluent = 9800 mm

Zone libre de tout obstacle = 12300 mm

Distance à respecter pour l'implantation de clôture et zone d'évolution libre de tout obstacle = 9700 x 7580 mm

Sol de réception synthétique = 6700 x 6040 mm

S

F

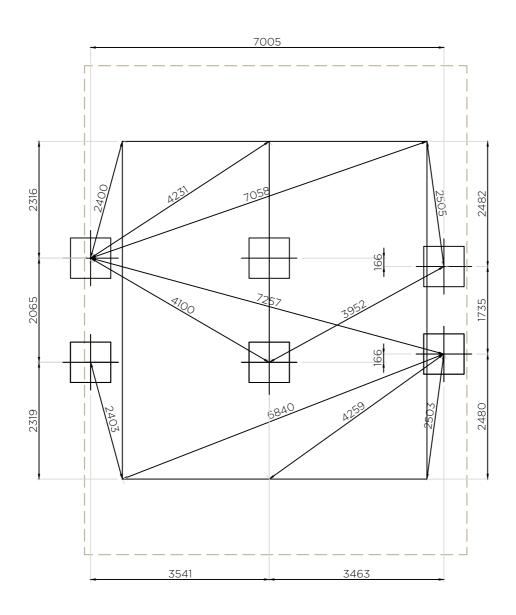
Sol de réception fluent = **7700 x 6040 mm**





réf. **3514** - Portique Bellota double

Notice - Plan de scellements sur dalle béton au Niv. O





Scellements:

Sur sol béton :

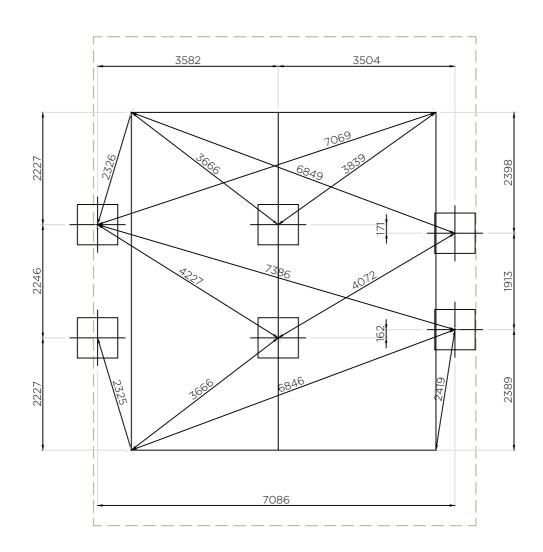
Equipement chevillé sur dalle

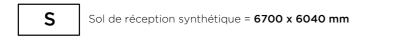




réf. **3514** - Portique Bellota double

Notice - Plan de scellements sur enrobé au Niv. -300





Distance à respecter pour l'implantation de clôture et zone d'évolution libre de tout obstacle = 9700 x 7580 mm

Scellements: 1.2 m³ de béton

Sur sol enrobé au Niv. -300 :

6 trous 800 x 800 mm, prof. 300 mm

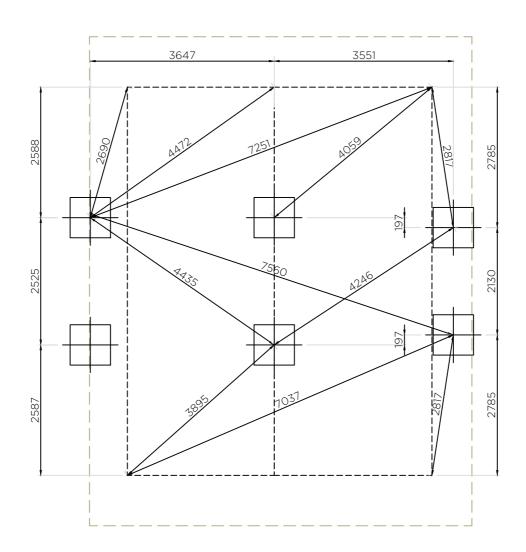






réf. **3514** - Portique Bellota double

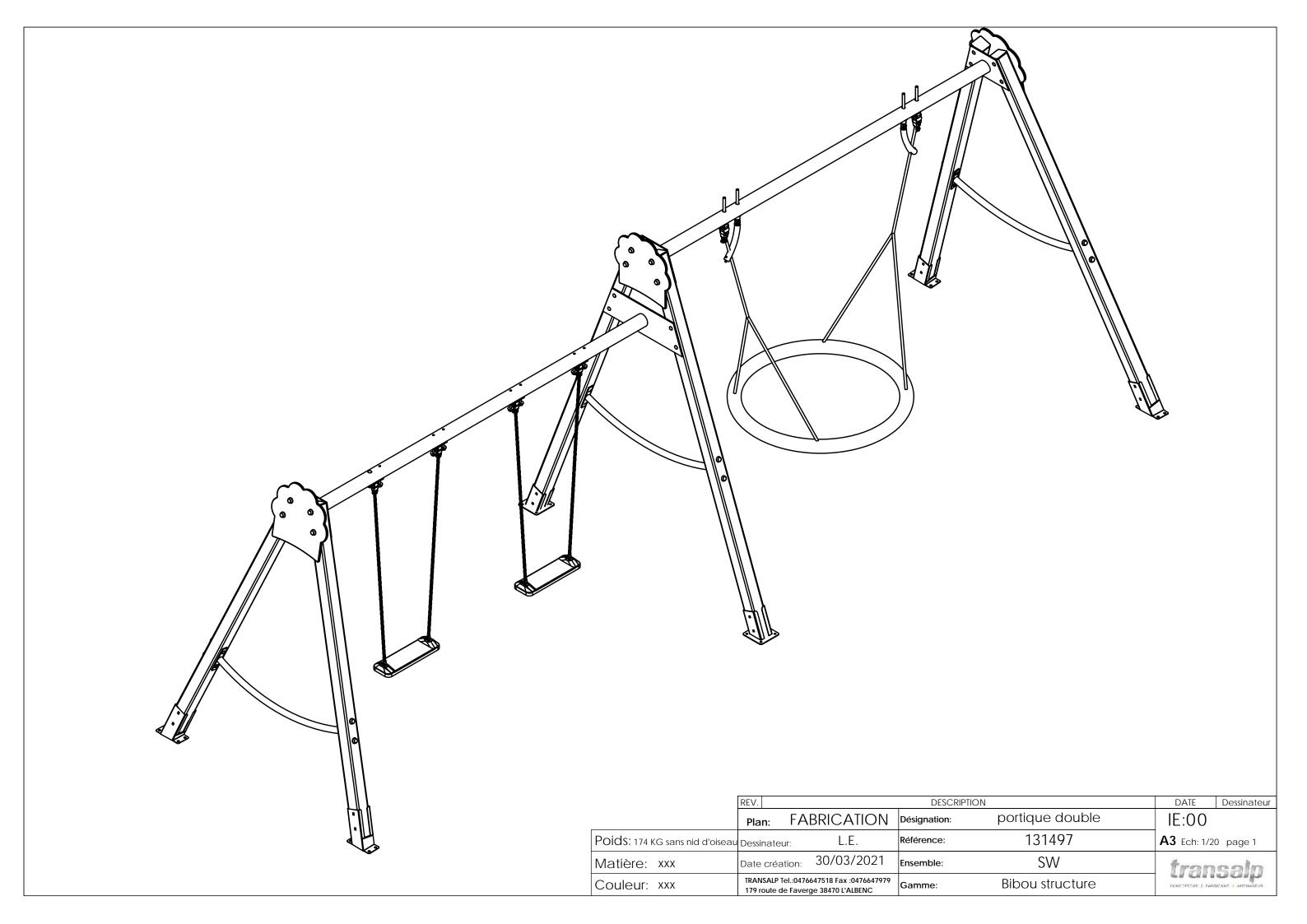
Notice - Plan de scellements sur fluent au Niv. -700

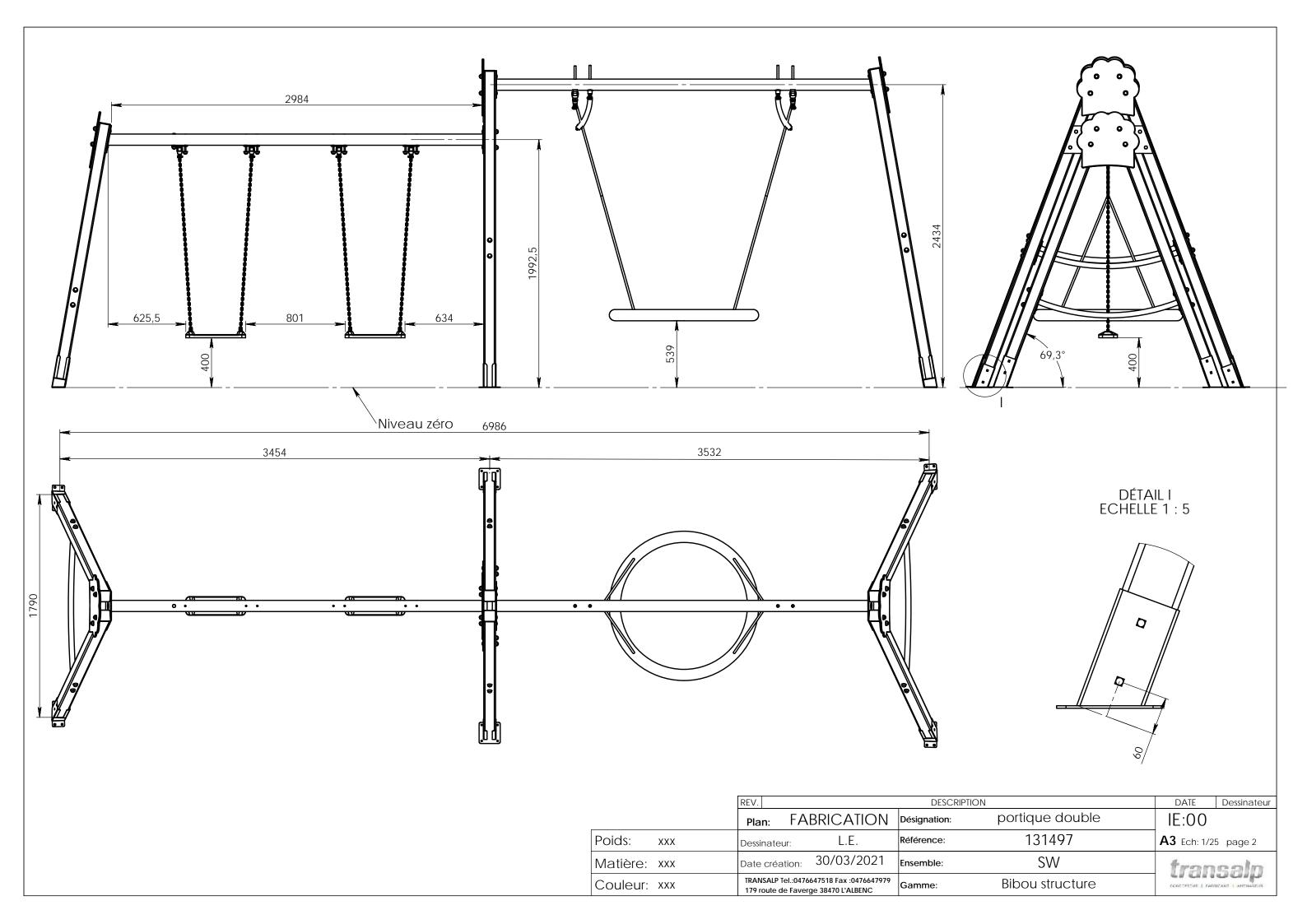


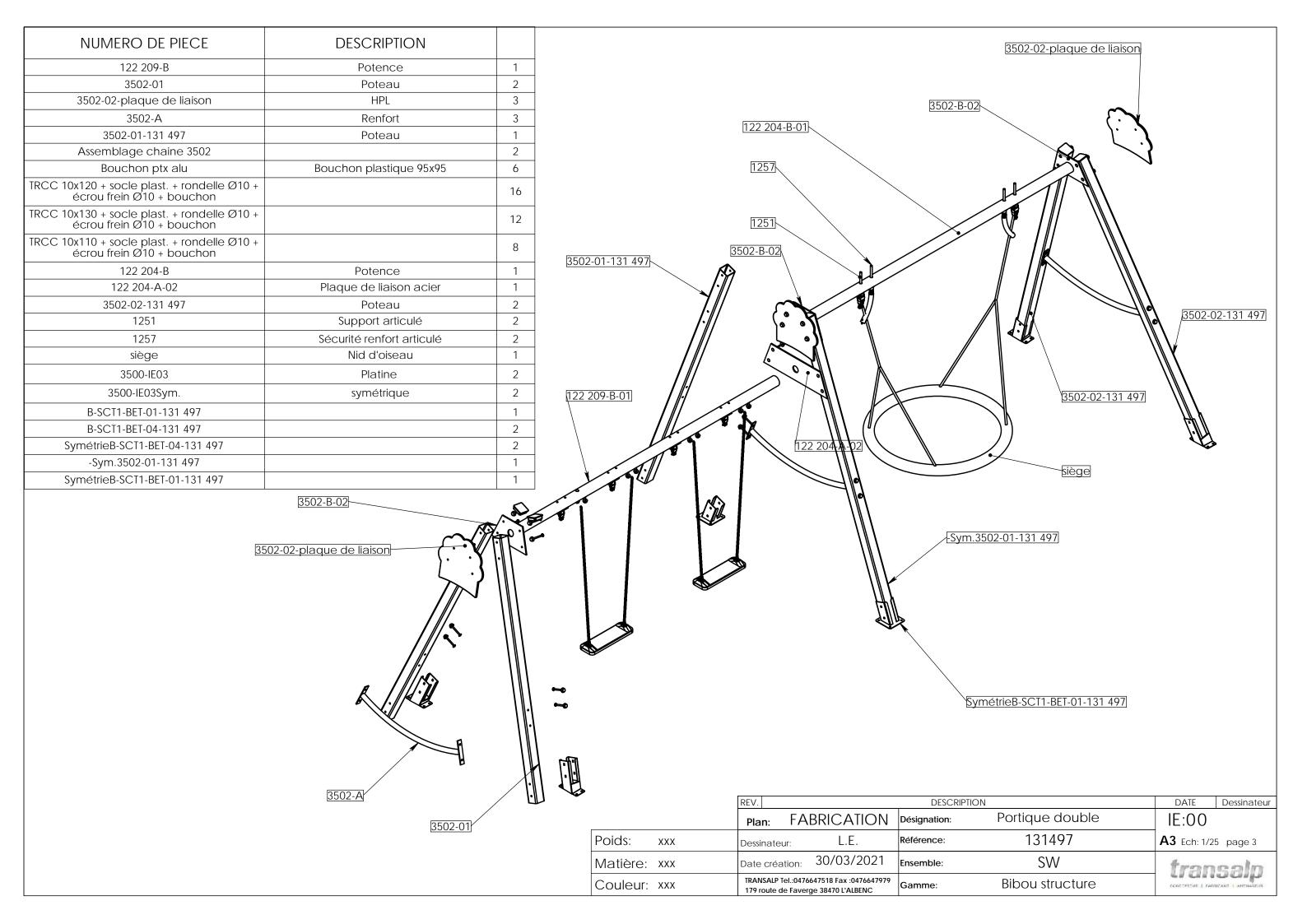


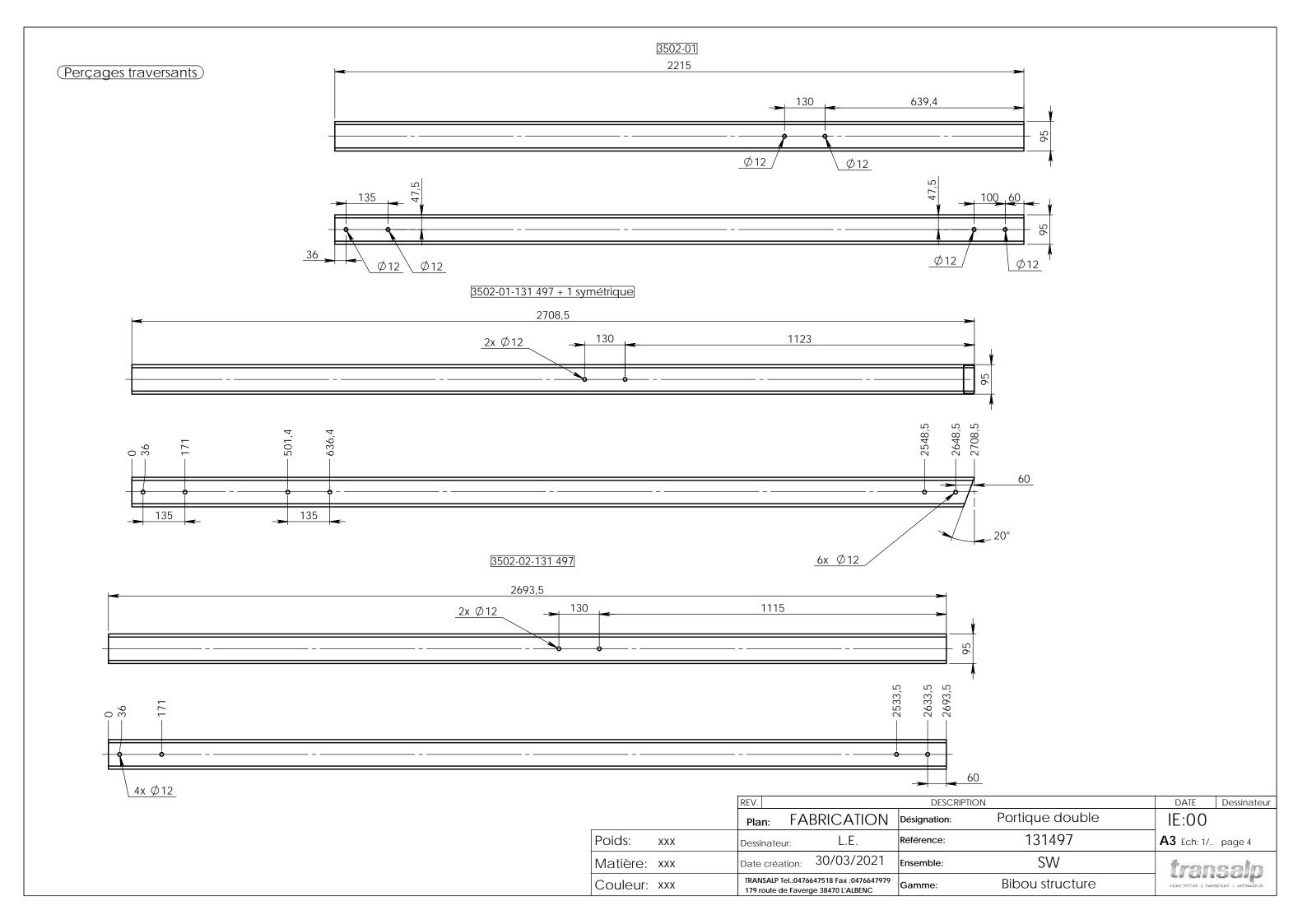
Sur sol fluent et herbeux au Niv. -700 :

6 trous 800 x 800 mm, prof. 700 mm











CERTIFICAT DE CONFORMITE

Page 1 sur 2

CERTIFICAT/ZERTIFIKAT

Selon le Décret 94-699 (du 10 Aout 1994)

Decree 94-699(10/08/94) Nach dem Dekret 94-699 (10/08/94)

Selon les normes NF EN 1176-1 et 2 (2017)

Standard NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-2 (2017) Normen NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-2 (2017)

Fabricant/Titulaire du certificat: TRANSALP – 179 route de Faverge – 38470 L'Albenc Manufacturer-Hersteller / Certificat owner-Inhaber

Désignation / Modèle : Balançoires Bibou

Product / Model

Référence / 3514 / 3524 / 3534

Paramètres:

Reference / Artikelnummer

Groupe d'âge : + de 2 ans

Age group / Altersgruppe

Rapport d'essai n°: RE2021-0017

Test report / Prüfbericht

Au vu des résultats figurants au rapport référencé n°RE2021-0017 l'article essayé est déclaré conforme aux exigences des documents de références.

Date: 15 Octobre 2021

MULLATIER Vincent Responsable d'essais Test manager / Ing. Prüfmanager ENERJIS

10 rue Mariotte

21310 Braymon/Ving.

Tél: 90/12 26 89 02

Siret 8349468300010 APE 7120B